



Le 29 avril, un CTPC pour rien !

Le 1^{er} CTPC de la DGFIP s'est tenu le 29 avril en 2^{ème} convocation sur un ordre du jour en complet décalage avec les préoccupations du terrain. L'Union SNUI-SUD Trésor, dans la foulée du boycott du dernier CTPM par les fédérations, avait donc proposé à l'intersyndicale de ne pas s'y rendre. En l'absence d'accord des autres organisations, les représentants de l'Union ont rappelé les revendications et les interrogations des agents et ont refusé de prendre part aux votes sur les textes proposés par l'administration.

Un CTPC sans directeur général !

L'absence du directeur général à ce CTPC est en fait très symbolique de la piètre qualité du dialogue social à la DGFIP. En effet, alors que les mobilisations du 29 janvier et du 19 mars ont atteint des scores historiques, alors que les grand-messes sont fortement perturbées, le mutisme des responsables ministériels perdure à Bercy.

L'Union SNUI-SUD Trésor a donc exigé une fois de plus l'ouverture par le ministre de négociations sur les emplois, les sous et les missions du service public, en condamnant l'ordre du jour limitatif de ce CTPC. En réponse, le directeur des ressources a confirmé la suppression des 2 jours comptables pour les agents des réseaux comptables mais il a en contre partie annoncé l'octroi d'une journée d'autorisation d'absence pour tous les agents de la DGFIP à compter du 1^{er} janvier 2010. Pour 2009, les agents des services comptables ou fusionnés avant le 1^{er} septembre bénéficieront des ponts du 13 juillet et du 2 novembre, ceux passés en SIP ou en DLU après le 1^{er} septembre n'auront que le pont du 2 novembre.

A noter que les agents de Centrale n'auront eux aussi que le pont de la Toussaint.

L'Union SNUI-SUD Trésor a de nouveau exigé l'attribution des autorisations d'absence pour tous les agents de la DGFIP dès maintenant à l'occasion des ponts, et la publication rapide de la circulaire précisant les décisions de l'administration.

Un CTPC sans contenu

Pour l'Union, la campagne IR 2009 et l'accueil du public, la certification des comptes de l'Etat ou encore les conséquences de la réforme de l'hôpital aurait dû faire partie des sujets à traiter. De même, nous attendions :

- des réponses plus ambitieuses sur le remplacement et l'extension des 2 jours comptables pour tous les agents,
- des décisions sur les nouvelles modalités d'exercice du droit syndical dans la nouvelle administration fusionnée,
- des annonces pour résoudre les contentieux sur le régime indemnitaire qui entâchent la création de la DGFIP.

Au lieu de ces sujets d'actualité, la parité administrative s'est contentée de faire valider les textes juridiques de création du Service des Retraites de l'Etat, qui préfigure la suppression de 300 emplois à la DGFIP, de regroupement des missions FDL (ex CDA) au sein de pôles dépendant de la filière « gestion publique » et de création des pôles de gestion des consignations.

En conclusion, face au refus de l'administration d'apporter des réponses aux revendications maintes fois exprimées, l'Union SNUI-SUD Trésor appellent les agents à s'emparer de la campagne IR pour développer toutes les actions nécessaires à l'ouverture de négociations sur l'emploi, les sous et les conditions de travail.

L'intersyndicale DGFIP se réunira prochainement et l'Union SNUI-SUD Trésor proposera de développer la mobilisation, tant au niveau de la DGFIP qu'au niveau interprofessionnel.

Paris, le 4 mai 2009.